

INSTITUT DU DROIT EQUIN

(Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région du Limousin)

Location et prêt à usage d'équidés : contrats et responsabilités.

Après-midi de formation juridique ouvert à tous : professionnels du cheval (dirigeants de centre équestre ou écurie de propriétaires, enseignants, éleveurs, marchands, entraîneurs...), cavaliers, propriétaires ou futurs propriétaires de chevaux, étudiants, etc.

Date : Mardi 10 novembre 2020 Horaires : de 13h30 à 17h30

Lieu : UL Factory (salle de cinéma) – 88, rue du Pont St Martial 87000 LIMOGES.

(parking souterrain de la Faculté de droit et de sciences économiques accessible gratuitement au 5, rue Félix Eboué 87031 LIMOGES)

PROGRAMME

Journée animée par Claire BOBIN et Laurie BESSETTE, juristes de l'Institut du droit équin (IDE).

13h30-13h45 : mot d'accueil.

13h45 – 15h00 : le contrat de location d'un cheval ou d'un poney.

Qualification juridique – Contenu du contrat – Points de vigilance - Etude d'un modèle de contrat – Obligations des parties – Règles de responsabilité applicables.

15h00 – 16h15 : le contrat de prêt à usage d'un cheval ou d'un poney (prêt, demi-pension, mise au pair).

Qualification juridique – Contenu du contrat – Points de vigilance - Etude d'un modèle de contrat – Obligations des parties – Règles de responsabilité applicables.

16h15 – 16h30 : pause.

16h30 – 17h30 : cas pratiques.

Tous les participants recevront par mail un compte-rendu détaillé et 2 modèles de contrats à l'issue de la formation.

Modalités d'inscription : 10 euros par personne.

Bulletin d'inscription à renvoyer à l'Institut du droit équin :

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

.....PROFESSION.....

MAIL.....TEL.....

Souhaite participer à l'après-midi de formation « location et prêt à usage d'équidés, contrats et responsabilités » et s'engage à régler la somme de 10 euros au titre des frais d'inscription (par chèque à l'ordre de l'Institut du droit équin).

Fait à..... Le.....

SIGNATURE

